

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Les cas de contamination au Covid-19 **doublent tous les quatre jours en France** avec au 20 mars le décès de 372 patients, 4700 personnes hospitalisées dont un millier en réanimation.

En Alsace, des malades sont transférés afin de pouvoir libérer des places et ce même vers l'Allemagne et la Suisse.

Les malades non encore gravement atteints restent confinés chez eux et les autres pathologies hospitalisées sont renvoyées à la maison dès que possible.

NOUS AVONS DONC BESOIN DE VOTRE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN.

Jusqu'à ce jour, nous vous avons demandé d'arrêter les séances en cabinet **MAIS DE RESTER JOIGNABLE** afin de garder le contact avec vos patients, de vous informer de leur évolution, mais également d'accueillir les patients en **nécessité urgente de soins** et de répondre aux sollicitations (ARS, sorties anticipées).

MAIS AUJOURD'HUI VOTRE PRÉSENCE EST INDISPENSABLE.

Il faut prendre en charge les patients renvoyés chez eux.

Il faut soulager les médecins et infirmiers en surveillant les patients (saturation, téléconsultation...) des protocoles se mettent en place, et rien que sur le 57, il y a eu en deux jours 50 MK volontaires dont 20 formés en téléconsultation.

Les soins urgents, notamment respiratoires, doivent être maintenus au domicile du patient en respectant des mesures de précaution strictes (masque, gel, sur blouse ou blouse du patient laissée chez lui...).

En collaboration avec l'Ordre, nous essayons de **recenser les MK volontaires pour intervenir à domicile en particulier pour les patients nécessitant des soins en urgence en dehors du COVID 19**, (déshantonnement BPCO, Mucco, polyhandicapés, pathologies chroniques, post trauma immédiat, ...).

Certains départements ont commencé cette démarche.

A notre siège, nous avons des demandes d'intervention à domicile.

Il s'agit **d'intervenir en suivant toutes les recommandations d'hygiène** et toutes les précautions ordonnées par le Haut Conseil à la Santé Publique.

Merci de vous annoncer au plus vite, notre secrétariat étant à votre disposition pour toute question.

Inscriptions par mail : secretariat@urpsmk.fr avec vos coordonnées (adresse cabinet – commune - téléphone - vos disponibilités).

Bon courage à vous tous.

Protégez-vous pour protéger les malades qui comptent sur vous.

Bien confraternellement.

Gérard Thomas

Président de l'URPS-MK Grand Est.